



LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

Toronto, Ontario – Le 25 février 2016 – La Banque CIBC (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2016.

Faits saillants du premier trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 982 M\$, en regard de 923 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et de 778 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 1 029 M\$, contre 956 M\$ pour le premier trimestre il y a un an et 952 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,43 \$, en regard de 2,28 \$ pour le premier trimestre il y a un an, et de 1,93 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,55 \$, par rapport à 2,36 \$ au premier trimestre il y a un an, et à 2,36 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 18,1 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 19,0 %.

« Au cours du trimestre, les secteurs d'activité de la Banque CIBC, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, ont enregistré de solides résultats, malgré des conditions macroéconomiques difficiles, affirme M. Victor G. Dodig, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Nous avons réalisé des progrès considérables au chapitre de la transformation de notre banque qui vise à stimuler la croissance en focalisant sur nos clients, en innovant pour les années à venir et en simplifiant les activités de la Banque. »

Les résultats du premier trimestre de 2016 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,12 \$ par action :

- une augmentation de 69 M\$ (51 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres;
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente annoncée antérieurement de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une perte de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 31 janvier 2016 a été de 10,6 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis à respectivement 12,1 % et 14,2 % selon la méthode tout compris. Cela se compare à un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,8 %, à un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,5 % et à un ratio du total des fonds propres de 15,0 % au trimestre précédent. À la fin du trimestre considéré, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,8 % selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,18 \$ par action.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 684 M\$ au premier trimestre, en hausse de 40 M\$, ou 6 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 686 M\$, en hausse de 74 M\$, ou 12 %, en raison surtout de la solide croissance des volumes et des importants produits tirés des honoraires dans la plupart de nos secteurs d'activité. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des coûts engagés pour soutenir la croissance de l'entreprise.

Au cours du premier trimestre de 2016, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'accélération de la croissance rentable des produits et l'amélioration de l'expérience client :

- Nous avons ouvert les Labos branchés de la CIBC dans le cadre de notre partenariat avec le carrefour de l'innovation en milieu urbain de MaRS Discovery District et de la nouvelle grappe d'entreprises en technologies financières, qui permettent aux équipes de la CIBC de collaborer avec les plus grands experts en technologie pour développer la prochaine vague d'innovations bancaires pour nos clients;
- Nous avons lancé de nouveaux produits pour mieux répondre aux besoins des clients, y compris notre nouveau compte Intelli CIBC^{MC} dont la structure de frais plus souple est adaptée à l'utilisation du client, et nos nouvelles cartes de crédit Dividendes assorties de remises en espèces, pour accroître le choix de cartes de crédit offert dans notre gamme.

Pour une deuxième année d'affilée, la Banque CIBC s'est classée au premier rang pour sa fonctionnalité bancaire en ligne, parmi les cinq plus grandes banques au Canada à offrir des services bancaires de détail, dans le rapport intitulé *2015 Canadian Online Banking Benchmark*, publié par Forrester Research Inc.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 119 M\$ au premier trimestre, en baisse de 9 M\$, ou 7 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 122 M\$, en baisse de 10 M\$, ou 8 %, en raison surtout de la diminution des produits, en partie contrebalancée par le recul des charges. Les produits ont diminué de 18 M\$, ou 3 %, du fait surtout de la baisse des honoraires liés au rendement touchés par Atlantic Trust et de celle des produits d'ACI, étant donné que nous avons cessé de comptabiliser les produits après l'annonce de la vente en décembre 2015. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des produits tirés des biens sous gestion moyens plus élevés attribuable aux solides ventes nettes dans tous les secteurs d'activité.

Au cours du premier trimestre de 2016, nos services de gestion des avoirs ont continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de renforcer notre plateforme pour les clients :

- Nous avons amélioré le cadre interne de recommandation de clients pour répondre aux besoins de nos clients en matière de services bancaires et d'investissement;
- Nous avons enregistré des ventes nettes trimestrielles records de 1,9 G\$ dans notre segment Gestion privée de patrimoine.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 244 M\$ au premier trimestre, en baisse de 27 M\$, ou 10 %, par rapport au premier trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 248 M\$, en baisse de 19 M\$, ou 7 %, en raison surtout de la diminution des produits tirés de prises fermes et des profits du portefeuille de placement, en partie contrebalancée par la hausse des produits tirés de la négociation.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada et intervenant dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, *Marchés des capitaux* a agi à titre de :

- co-mandataire principal et co-responsable des registres d'un placement global de 1 G\$ US pour la province du Manitoba;
- conseiller financier exclusif de Baybridge Seniors Housing Inc. dans le cadre de l'acquisition d'Amica Mature Lifestyles Inc. pour un montant de 1 G\$;
- co-responsable des registres, co-syndicataire chef de file et co-agent de syndication pour le nouveau prêt à la construction d'un montant de 690 M\$ US octroyé à Oxford Properties Group et à Related Companies en appui à l'aménagement de la tour de bureaux 30 Hudson Yards à New York;
- syndicataire chef de file et co-responsable des registres pour une prise ferme de 172 M\$ visant des reçus de souscription pour TransAlta Renewables Inc.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 262 M\$. Compte non tenu de l'augmentation de 69 M\$ de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, la dotation à la provision pour pertes sur créances a atteint 193 M\$, une hausse de 6 M\$, ou 3 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz ont été contrebalancées en partie par la diminution des pertes dans notre portefeuille de financement immobilier aux États-Unis et de celles liées à CIBC FirstCaribbean. Comparativement au trimestre précédent, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée a baissé de 5 M\$, ou 3 %.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 de notre Rapport annuel CIBC 2015. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		31 janv. 2016	31 oct. 2015	31 janv. 2015
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	968 \$	767 \$	907 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		47	174	33
Incidence après impôt des éléments d'importance sur les participations ne donnant pas le contrôle		-	(2)	-
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	1 015 \$	939 \$	940 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	397 428	397 838	397 887
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,43 \$	1,93 \$	2,28 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,55	2,36	2,36
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté				
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	D	21 233 \$	20 122 \$	18 123 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/D ³	18,1 %	15,1 %	19,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/D ³	19,0 %	18,5 %	20,6 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2016	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	684 \$	119 \$	244 \$	(65) \$	982 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	2	3	4	38	47
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	686 \$	122 \$	248 \$	(27) \$	1 029 \$
31 oct. 2015 ⁴	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	672 \$	122 \$	181 \$	(197) \$	778
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	6	2	165	174
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	673 \$	128 \$	183 \$	(32) \$	952 \$
31 janv. 2015 ⁴	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	644 \$	128 \$	271 \$	(120) \$	923 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(32)	4	(4)	65	33
	Résultat net (perte nette) ajusté ²	612 \$	132 \$	267 \$	(55) \$	956 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés ci-après.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée. Voir la section Modifications à la présentation de l'information financière de notre Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2016.

Éléments d'importance

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janv. 2016	31 oct. 2015	31 janv. 2015
Profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit	- \$	- \$	(46) \$
Profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires	-	-	(23)
Perte liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation	5	3	12
Amortissement d'immobilisations incorporelles	9	11	11
Augmentation de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres ¹	69	-	-
Charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ	-	211	85
Incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	83	225	39
Incidence de l'impôt sur les éléments d'importance susmentionnés	(21)	(51)	(6)
Recouvrement d'impôt sur le résultat découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales	(15)	-	-
Incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	47	174	33
Incidence après impôt des éléments d'importance sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	(2)	-
Incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	47 \$	172 \$	33 \$

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui offre une expérience pertinente à nos clients, aux membres de notre équipe et à nos collectivités, et appuie des causes qui comptent dans leur vie. Au cours du trimestre :

- elle a recueilli 14 M\$ pour la campagne Centraide, grâce aux dons généreux de nos employés et retraités et à un don de la Banque CIBC;
- à l'occasion du 31^e anniversaire de la Journée du miracle CIBC, elle a recueilli 6 M\$ au profit de centaines d'organismes d'aide à l'enfance, grâce aux honoraires de négociation et aux commissions donnés par les employés de Marchés des capitaux CIBC et CIBC Wood Gundy au Canada et à New York, Londres et Hong Kong;
- elle a annoncé qu'elle sera le principal partenaire d'Ottawa 2017, année qui marque à la fois, pour tous les Canadiens, le 150^e anniversaire du Canada et celui de la CIBC. Ces célébrations qui se dérouleront durant une année complète dans la capitale nationale sont la première de nombreuses initiatives que nous mettrons en œuvre pour offrir des expériences mémorables qui permettront à tous les Canadiens de commémorer cet événement historique.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC a été désignée :

- entreprise la plus innovante lors de la remise des Prix IVIE d'ACT Canada pour son leadership de longue date en innovation parmi les grandes banques canadiennes;
- l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens selon Mediacorp;
- l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada selon Mediacorp.

De plus, un membre de la direction, Laura Dottori-Attanasio, a reçu le prix Top 100 : les Canadiennes les plus influentes de WXN au Canada pour une quatrième fois, et a été intronisée au temple de la renommée de WXN aux côtés de sa collègue Christina Kramer.

(Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du premier trimestre et des procédures et contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la U.S. Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du premier trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

Tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont fondés sur les états financiers préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Rendement de nos activités essentielles » et « Apporter davantage à nos collectivités » du présent communiqué de presse et à la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2016 » du Rapport de gestion de notre Rapport annuel 2015 et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents, nos stratégies et le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, ainsi que nos perspectives pour l'année 2016 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2016 » de notre Rapport annuel 2015, tel qu'il est mis à jour par des rapports trimestriels, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les

lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. D'autres informations sur ces facteurs se trouvent à la section « Gestion du risque » de notre Rapport annuel 2015, qui commence à la page 41. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent communiqué de presse ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Conférence téléphonique et webdiffusion

La conférence téléphonique aura lieu à 8 h HE et est offerte en français (514 861-2255 ou numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 1146327#) et en anglais (416 340-2217 ou numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 8281962#). Les participants doivent se joindre à la conférence téléphonique 10 minutes avant le début. Immédiatement après les présentations officielles, les membres de la direction de la Banque CIBC seront disponibles pour répondre aux questions.

Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique sera également offerte en français et en anglais à l'adresse www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results-fr.html.

Les renseignements sur les résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2016 de la Banque CIBC ainsi qu'une présentation destinée aux investisseurs pourront être consultés en français et en anglais à l'adresse www.cibc.com/francais : Relations avec les investisseurs, avant la conférence téléphonique et la webdiffusion. Nous n'intégrons pas de renseignements présentés sur le site Web dans le présent communiqué de presse.

L'enregistrement de la conférence sera accessible en français (514 861-2272 ou 1 800 408-3053, code d'accès 3365148#) et en anglais (905 694-9451 ou 1 800 408-3053, code d'accès 6148352#) jusqu'au 3 mars 2016, 23 h 59 HE. La webdiffusion audio sera archivée à l'adresse www.cibc.com/ca/investor-relations/quarterly-results-fr.html.

À propos de la CIBC

La Banque CIBC est une importante institution financière canadienne d'envergure mondiale qui compte près de 11 millions de clients, tant des particuliers que des entreprises. Par l'intermédiaire de ses trois principales unités d'exploitation, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Marchés des capitaux, la Banque CIBC offre une gamme complète de produits et de services au moyen de son réseau étendu de services bancaires électroniques, de ses centres bancaires et de ses bureaux dans tout le Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Vous trouverez d'autres communiqués de presse et renseignements sur la Banque CIBC dans notre Centre des médias, sur le site Web de l'entreprise, à www.cibc.com/ca/media-centre/index-fr.html.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec :

John Ferren, PVP	416 980-2088	john.ferren@cibc.com
Jason Patchett, relations avec les analystes	416 980-8691	jason.patchett@cibc.com
Alice Dunning, relations avec les investisseurs	416 861-8870	alice.dunning@cibc.com

Relations avec les médias : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec :

Kevin Dove	416 980-8835	kevin.dove@cibc.com
Erica Belling	416 594-7251	erica.belling@cibc.com